



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 Février à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont Saint-Cyr se sont réunis dans la salle des fêtes en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales un secrétaire a été choisi au sein du Conseil Municipal ; Mr Mickaël MICHAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé pour remplir ces fonctions qu'IL a acceptées.

PRESENTS : M. REVEILLAULT Nicolas - M. GALARD Pascal - Mme TOUZALIN Stéphanie - M. SZUNIEWIEZ Jacky - Mme BRIMAUD Marie-Jeanne - M. BIASON Christophe - Mme HERMOUET Karine - M. BLANCHARD Bernard - M. PASTOUR Patrick - Mme SIBILEAU Ghislaine - Mme CHEVALIER Maryse - Mme RAT Christine - Mr CINTRACT Stéphane - Mme VACHON Christèle - M. GITTON Hugo - M. DESFEUX Gervais - Mme DIMIER Brigitte - M. MICHAUD Mickaël - Mme ALOIN Séverine - M. VIZQUEL Charles - M. BLAIN Sébastien

Pouvoirs : Mme PINAUDEAU Catherine (donne pouvoir à Nicolas REVEILLAULT) - Mme COURTOIS Christelle (donne pouvoir à Mr Christophe BIASON) - Mme DEFRESSINE Caroline (donne pouvoir à Mme TOUZALIN Stéphanie)

Excusé : M. LE HELLEY Johnny - M. BIGNET Grégory

➤ Avant l'ouverture de la séance du conseil municipal :

3. Intervention de la Gendarmerie

Dans le cadre de la sécurité au sein des communes, la gendarmerie de Jaunay-Marigny est venue présenter ses actions.

Le maire remercie au nom de la municipalité la gendarmerie car les équipes sont disponibles 7j/7 et 24h/24, maintiennent des relations et transmettent des informations régulières auprès des habitants.

Le lieutenant LEBLANC, commandant de la brigade territoriale autonome (BTA) de gendarmerie de Jaunay-Marigny, en poste depuis 6 mois est venu se présenter à l'ensemble du conseil municipal, accompagné de son second le major Martin.

Un bilan rapide des interventions a été présenté avec plus de 1600 interventions sur 2021 dont 161 sur la commune de Beaumont Saint-Cyr. Elles portent surtout sur la sécurité routière avec la RD 910. On compte 11 cambriolages, c'est une commune qui reste peu impactée notamment par la présence régulière, sur l'ensemble du secteur, de réservistes. Enfin il existe quelques différents familiaux mais pas de manière excessive.

La gendarmerie compte 26 effectifs : 22 actifs (bientôt 23) + 4 volontaires.

Sur 2021 les interventions sont en baisses dues au COVID car en période normale, on constate plus de 1800 d'interventions mais au vu des nouveaux délits (vol à main armée ce 28 février sur la commune de Chasseneuil du Poitou), on risque de retrouver malheureusement en 2022 les chiffres communs.

On constate également environ 700 crimes et délits sur l'année. A noter que la gendarmerie de Jaunay-Clan est la 1ère en activité (Futuroscope/Arena/le parc de Saint Cyr pour l'été) sur le département de la Vienne, à partir du 1^{er} septembre, elle sera rattachée à Bordeaux

La participation citoyenne a été mise entre parenthèse avec la COVID mais reste tout de même active quand elle est sollicitée (dernièrement suite à un cambriolage sur Colombier)

MAIRIE de BEAUMONT SAINT-CYR

Une réunion d'information courant Mai sera à prévoir pour informer les habitants de ce dispositif et inciter d'autres secteurs à y participer car ce procédé est bénéfique pour tout le monde, gendarmes et administrés.

Les voisins vigilants restent toujours actifs.

Sera mis dans le prochain bulletin de la commune un article pour relancer l'information.

La réunion de Mai pourra permettre d'aborder d'autres informations notamment les cyber actions.

Le maire encourage les élus à faire remonter toutes informations ou tous signalements anormaux qui permettraient de « protéger » les administrés. Le rôle de l'élu est, au-delà de la délation, d'être au plus près des habitants, de leur porter une attention particulière et de la bienveillance.

Concernant la venue illégale des gens du voyage sur le terrain de football, les gendarmes ont sanctionné financièrement ces occupations illicites mais la commune n'a rien eu en retour, il aurait été intéressant que la commune puisse également percevoir un certain pourcentage sur ces contraventions.

Lieutenant LEBLANC signale que la demande a été remontée auprès de la préfecture.

Le maire remercie le lieutenant LEBLANC et le major MARTIN pour leur intervention.

➤ Ouverture de la séance du conseil municipal

Le point en additif concernant la validation d'un prêt pour la maison pluridisciplinaire est retiré.

Affichage à l'écran du drapeau de l'Ukraine.

Le maire en associant le conseil municipal présente son soutien au peuple ukrainien qui subit l'offensive des forces armées russes.

L'ambassade de l'Ukraine à Bordeaux fait un appel aux dons de pansements et paracétamol.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2022

Adopté à l'unanimité

1. Convention avec l'Ecole de Musique et de Danse de la Vallée de Chamonix.

Sur proposition de l'adjoint aux associations et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire ou son adjoint délégué à signer une convention avec la communauté de communes de la Vallée de Chamonix pour leur Ecole de Musique et de Danse de la Vallée de Chamonix. Cette convention précise les termes d'un partenariat. La commune met gratuitement à disposition de l'école, la salle socio-éducative du 18 au 21 août en contrepartie de quoi l'école s'engage à présenter un spectacle le samedi 20 août à 17h à la salle socio-éducative.

Adopté à l'unanimité.

MAIRIE de BEAUMONT SAINT-CYR

2. Tarif de location pour les écrans de la salle des fêtes et la salle socio-éducative.

Afin de projeter dans de bonne condition les séances de cinéma dans la salle des fêtes ou la salle socio-éducative, un écran de 4.5 x 3.38 m a été installé dans chaque salle.

Sur proposition de l'adjoint aux associations et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de mettre en option lors des locations des salles les écrans installés pour que les administrés puissent en profiter.

Le tarif de location est de 60 €.

La gratuité pour les associations de la commune (quel que soit le nombre de location).

La caution reste à 1300 €.

Adopté à l'unanimité

POUR INFORMATION

4. Fleurissement et mobilier urbain

Un point sur le programme de fleurissement 2022 et sur l'installation du mobilier urbain sur la commune a été présenté par Jacky SZUNIEWIEZ et Sébastien BLAIN.

Depuis 2019, la commune est inscrite au VVF (Villes et villages fleuris), aussi elle doit suivre un fleurissement sur l'ensemble de son territoire plus résistant et ayant des besoins en eau réduit. La gestion des espaces sera éco-responsable, les jardinières seront remplacées par des massifs en pleine terre. La conception et la réalisation se font par les services techniques et le choix des couleurs et des variétés par la commission.

Pour rappel, la commune a reçu sur 2020 le 5^{ème} prix des VVF, et pour cela une bonification de 180 €. 2021 a été une année blanche, pour 2022, c'est le CAUE 86 – Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vienne - qui va organiser les VVF, le jury viendra sur le mois de juin.

La commission « fleurissement » n'ayant pas pu se réunir sur le mois de février, les choix définitifs du fleurissement 2022 n'ont pas encore été discutés, ils seront présentés lors d'un prochain conseil. Les couleurs retenues sont toutefois le jaune, rouge et orange.

En plantation, il est prévu 2400 plants annuels 1500 biannuels et 1800 vivaces.

L'année dernière 6000 plants de narcisses ont été plantés.

17/11/2021 : Journée participative pour les empiètements de mur sur le secteur situé entre les 2 feux de la RD 910. Fleurissement ce printemps.

Des plantes vertes en pots fleurissent les 2 mairies et des cadres végétaux ont été installés dans la salle du conseil.

Le cimetière sera un sujet important au sein de la commission fleurissement suite à l'obligation d'arrêter les phytosanitaires. Il faudra alors travailler sur l'entretien du cimetière durant le printemps et une communication sera faite auprès des administrés en automne. Cette nouvelle organisation devra être réfléchie et budgétisée.

Le mobilier urbain a été choisi par la commission sur une base de 8 000 € (BP 2021) : remplacement du mobilier vieillissant et rajout d'autres : corbeilles, tables de pique-nique, bancs.

Lieux des installations : salle des fêtes, place du 11 novembre, bassin d'orage, cité Lefort, salle socio-éducative, four à pain.

MAIRIE de BEAUMONT SAINT-CYR

Certains mobiliers existants ont été remis en état.

Il y a un projet de mettre des sièges assis/debout aux 2 city stade.

Les corbeilles auront un couvercle et seront vidées par le côté (plus pratiques pour les services techniques).

L'installation est prévue dans le mois à venir et après accord de l'ABF.

Ce travail a permis d'uniformiser les mobiliers sur l'ensemble de la commune.

Il ne demande aucun entretien spécifique.

5. Programme des festivités sur 2022

Un point sur les festivités 2022 qui se dérouleront sur la commune a été présenté en séance.

Avril		Chasse aux œufs organisée par la MDJ	pour cette année vu les conditions sanitaires formule géocaching du 13 au 24 avril...
Avril	Samedi 2	Course cycliste à Beaumont	Organisation en cours...
Avril	Samedi 16	Inauguration rue de la mairie - Traversais	
Avril	Dimanche 24	Foire de Beaumont avec le pot du maire et la Balade aux Orchidées par Sébastien	
		Cérémonies 8 mai, 29 août et 11 novembre	
Mai	Samedi 21	Etude avec MJM Cabaret d'une séance de cinéma "En famille" avec le CRPC et en plus des autres séances	à suivre...
Mai - juin		Choix et commande des illuminations de fin d'année	
Juillet	Jeudi 14	Cérémonie et fête du 14 juillet	Rencontre nouveau DJ le 28 janvier... Contact pris avec Relais du Clain pour buffet...
Juillet	Samedi 23	Concert à St-Cyr	Mademoiselle Orchestra - contrat signé
Juillet		Pass'sports à T. Pesquet	candidature déposée pour mercredi 27 juillet ou vendredi 29 juillet...
été		Marché estival	vendredi du 15 juillet au 26 août à préciser ...
Août	Vendredi 19	Itinérance 2022 au Lac	en préparation
août	Samedi 20	Concert musiciens-chanteurs-danseurs Ecole de musique Vallée de Chamonix	à la salle socio
été		Candidature déposée pour accueillir la Caravane des Sports	à suivre...
septembre	Samedi 3	Forum des assos à St-Cyr organisé par le CDF St-Cyr	à la salle socio
septembre	Samedi 24	Concert à Beaumont	Mannix Project - contrat signé Demande faite au Département pour aide 50%
novembre	Jeudi 10	Spectacle de magie et marche aux lampions pour les enfants soirée à Beaumont	Contrat signé avec David Orta Demande faite au Département pour aide 50%
décembre	Vendredi 16	Venue du Père Noël et spectacle	
		Cinéma aux habitants	à suivre...

L'adjoint aux associations remercie sa commission et les services administratifs et techniques.

Le maire remercie l'ensemble de bénévoles et des élus en charge du groupe de travail et salue l'initiative pour la course cycliste qui lie promotion du territoire et partenariat avec les acteurs économiques de la commune.

Jumelage : Pour rappel déplacement en Moselle le week-end du 8 mai. Inscription auprès de Mme Réveillault – association « les amis de la Moselle ».

MAIRIE de BEAUMONT SAINT-CYR

6. Travaux réalisés par les services techniques

La liste des travaux réalisés sur 2021 par les services techniques a été présentée en séance.

Réfection place du 11 Novembre (allées et places de parking)
Réfection place de l'église et parking du boulodrome
Travaux foot : Pose des buts A11 - A8 - pose des panneaux du Club et d'affichage - création d'une entrée en enrobé - mise en place des abris de touche
Maison des jeunes : Travaux de terrassement "pose des tampons PTT et électrique", évacuation et mise en place de 300 m3 de terre
Maison des jeunes : Déménagement de l'ancien site, montage et mise en place de l'ameublement, montage mise en place de la cuisine
Mise en place des écrans de cinéma dans les salles des fêtes
Aménagement de la banque alimentaire
Réalisation de l'ensemble des diagnostics des bâtiments de la commune
Tous travaux en bâtiment sauf réglementaire et/ou hors de nos compétences (électricité, plomberie, menuiserie, couverture etc...)
Aménagement et Fleurissement : création de nouveaux massifs (monuments aux morts, écoles J.KAES et LAC etc...) et création des arrosages intégrés

Sur 2022 : Création d'un chemin piéton rue des sapins (coût de 5 000 € sur un projet estimé à 25 000 € par Grand Poitiers : gain 20 000 €). Le reste des travaux en régie dépendra des actions qui seront votées au BP.

Reste une inquiétude sur le surcroît de travail pour les services techniques notamment avec l'arrêt des phytosanitaires au cimetière.

La transition écologique sur les cimetières est un point important car elle devra être parfaite vis-à-vis des défunts et de leur famille mais elle devra également être maîtrisée financièrement car il n'y aura pas d'augmentation de moyen.

7. Déclaration sur CARL

Un point a été fait en séance sur les différentes déclarations que l'on peut faire sur le logiciel CARL de Grand Poitiers pour déclarer des anomalies sur la voirie (nid de poule, accotement, éclairage public, signalétique vertical...)

Si vous voyez un désordre de voirie, il convient de noter le numéro du poteau électrique et la rue pour faire remonter l'information à Hervé Joyeux ou Christelle Bernard. De même, pour les nids de poules, des panneaux tombés...

Il est important de faire remonter l'information, car sans inscription sur CARL, les services de Grand Poitiers n'interviendront pas.

Autres points :

- Inquiétude sur la rue de la fontaine qui est actuellement très empruntée notamment à cause des travaux du pont et sur l'augmentation des limitations à 50 Km dans les zones rurales : point compliqué qui pourra être repris lors d'une commission voiries.*
- Les travaux du pont entraînent l'utilisation des voies annexes non prévues par la déviation. La réfection ne sera donc pas prise en charge par le Département. Ce sera donc à la commune d'y remédier. Or le PPI à ce jour ne le prévoit pas. A rappeler que ces travaux sont importants et nécessaire, il faut donc supporter les*

MAIRIE de BEAUMONT SAINT-CYR

désagréments engagés le temps des 7 semaines restantes et faire preuve de pédagogie auprès des administrés.

- *La commune a décidé de maintenir ces chemins et essaie de les entretenir le mieux possible. Le budget voirie est pris sur la fiscalité des habitants à l'euro près, et la commune peut apporter un fonds de concours mais les enveloppes voiries sont tellement importantes que nos fonds de concours sont insignifiants, il est donc important de prioriser nos choix d'entretien de voirie selon le budget et les besoins techniques. Certaines communes décident de déclasser ses voies car cela entraîne une diminution de leur réseau routier trop dense. Il est aussi important de mettre un plan d'urbanisme et un développement des zones urbaines proches de voies que l'on peut entretenir. Le système proposé actuellement par Grand Poitiers permet à chaque commune de prioriser les rues qu'elle souhaite, ce qui est un avantage aujourd'hui mais à ces limites car une partie d'une route peut être entretenue par une commune et une autre partie se retrouver déclassée par la commune limitrophe. Actuellement, il n'est pas prévu de «pot commun » de fonds voiries pour contrecarrer ces problématiques.*
- *Rappel : samedi 5 mars au matin visite du site de Méocq.*

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance s'est terminée à 22h30.
Le prochain conseil municipal est prévu le 28 Mars 2022.*